
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 358 DU 22 JUILLET 2020
portant nomination des membres du Conseil
d'administration de la Société La Poste du Bénin S.A.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- vu** la loi n° 2019-46 du 27 décembre 2019 portant loi de finances, pour la gestion 2020 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2019-546 du 11 décembre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Communication et de la Poste ;
- vu** le décret n° 2013-77 du 19 février 2013 portant nomination du Président et des membres du Conseil d'administration de la Société La Poste du Bénin S.A. ;
- sur** proposition du Ministre de la Communication et de la Poste,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 juillet 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de la Société La Poste du Bénin S.A., les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Emilien Ahouidji EGBAKO**, représentant du Ministère en charge de la Poste ;
- monsieur **Alain HINKATI**, représentant de la Présidence de la République ;
- monsieur **Oscar SAIZONOU**, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;

- monsieur **Laurent-Marc LAYIWOLA**, représentant du Ministère du Numérique et de la Digitalisation ;
- madame **Sylvie BISSALOUÉ**, représentante du Ministère du Plan et du Développement ;
- monsieur **Soulemane NAIMI**, représentant du Ministère des Infrastructures et des Transports ;
- monsieur **Crespin GUIDI**, représentant du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale.

Article 2

Monsieur **Emilien Ahoudji EGBAKO** est nommé Président dudit Conseil d'administration.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration de La Poste du Bénin S.A. sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable.

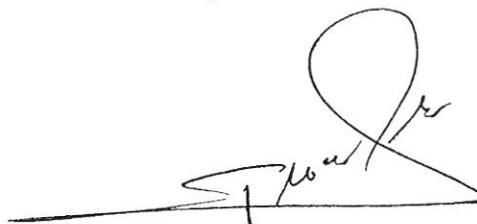
Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2013-77 du 19 février 2013 portant nomination du Président et des membres du Conseil d'administration de la Société La Poste du Bénin S.A. et toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

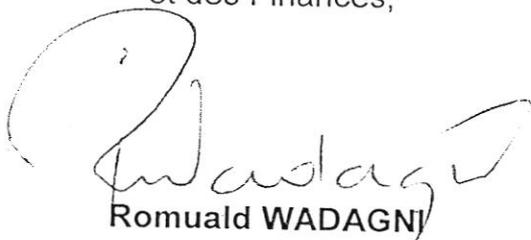
Fait à Cotonou, le 22 juillet 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de la Communication
et de la Poste,



Alain Sourou OROUNLA

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MCP 2 – MEF 2 – AUTRES MINISTERES 22
– SGG 4 – JORB 1.